



# PIÈCES JUSTIFICATIVES LORS DU DÉPÔT D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION

FEDER/FSE



Depuis le 01/01/2018, toutes les demandes de subvention doivent être déposées sur le portail E-SYNERGIE.

Avant tout dépôt, le porteur de projet doit se rapprocher du service instructeur.

La liste ci-dessous n'est pas exhaustive. Le service instructeur pourra demander des pièces complémentaires qu'il juge nécessaires à l'instruction de votre dossier en fonction de la nature de votre projet, du statut de votre structure et des dépenses qui seront présentées.

**Toutes les pièces devront être fournies en format dématérialisé.**



## ★ Pièces relatives au porteur

### • POUR TOUS LES PORTEURS DE PROJETS

1. Lettre d'engagement à télécharger sur le portail e-synergie datée et signée par le représentant habilité du porteur de projets
2. Document attestant la capacité du représentant légal ou délégation éventuelle de signature (exemple : délibération)
3. Relevé d'Identité Bancaire / IBAN-BIC
4. Extrait Kbis ou inscription au registre ou répertoire concerné
5. Justification des **cofinancements** : arrêté attributif ou convention ou lettre de notification de l'aide accordée ou, à titre provisoire, preuve de l'inscription du dossier à l'ordre du jour d'une prochaine assemblée délibérante avec la date de cette assemblée (*lettre d'intention mentionnant a minima le nom de la structure, l'intitulé, le descriptif et le montant du projet, l'assiette éligible et le montant de l'aide*).  
**→ Les justificatifs de cofinancements doivent être impérativement transmis avant le comité de programmation.**
6. Attestation de régularité fiscale et sociale
7. Attestation de non-assujettissement à la TVA, le cas échéant

- **EN FONCTION DE VOTRE STATUT**

- ★ **Pour les collectivités territoriales, les EPCI :**

8. Délibération de l'organe compétent comportant le timbre de la Préfecture approuvant l'opération et son plan de financement prévisionnel
9. Pour une demande de subvention FEDER supérieure à 200 000 €, fournir les 3 derniers comptes administratifs
10. Pour toute demande de subvention FSE, fournir les 3 derniers comptes administratifs

- ★ **Etablissement public :**

11. Statuts, convention constitutive
12. Copie de la publication d'arrêté d'approbation de la convention constitutive (si le montant de subvention est supérieur 23 000 €)
13. Liste des membres du conseil d'administration ou de l'organe délibérant
14. Pour une demande de **subvention FEDER comprise entre 10 000 € et 200 000 €**, fournir les comptes administratifs et le bilan du dernier exercice comptable
15. Pour une demande de **subvention FEDER supérieure à 200 000 €**, fournir les comptes administratifs et bilan des trois derniers exercices comptables
16. Pour une demande de subvention FSE, fournir les comptes administratifs et bilan des trois derniers exercices comptables

- ★ **Pour les associations :**

17. Statuts
18. Copie de la publication au JO ou récépissé de déclaration en préfecture
19. Liste des membres du conseil d'administration
20. Pour une demande de **subvention FEDER comprise entre 10 000 € et 200 000 €**, fournir les comptes de résultat et le bilan du dernier exercice comptable
21. Pour une demande de **subvention FEDER supérieure à 200 000 € FEDER**, fournir les comptes de résultat et bilan des trois derniers exercices comptables
22. Pour une demande de subvention FSE, fournir les comptes de résultat et bilan des trois derniers exercices comptables

- ★ **Pour les entreprises, sociétés et EPIC**

23. Statuts
24. Liste des membres du conseil d'administration
25. Organigramme
  - Pour les entreprises appartenant à un groupe : organigramme précisant les niveaux de participation, effectifs, chiffre d'affaires et bilans des entreprises du groupe

26. Pour une demande de **subvention FEDER comprise entre 10 000 € et 200 000 €**, fournir les comptes de résultat et bilan du dernier exercice comptable
27. Pour une demande de **subvention FEDER supérieure à 200 000 €**, fournir les comptes de résultat et bilan des trois derniers exercices comptables
28. Pour une demande de subvention FSE, fournir les comptes de résultat et bilan des trois derniers exercices comptables
29. Pour les entreprises, dans le cadre d'une demande de subvention FSE :
  - Dernière liasse fiscale complète de l'année écoulée
  - Rapport/Compte rendu d'activités



## Pièces justificatives relatives à votre opération

### ★ Pour l'ensemble des projets et suivants les dépenses présentées :

30. **Devis** clairs et détaillés pour l'ensemble des dépenses liées à l'opération, bons de commande, BPU ou tout document explicitant la base de calcul ou la clé de répartition pour la dépense affichée
31. **Tableau prévisionnel des frais de personnel accompagné des justificatifs**
32. **Extraction du logiciel comptable ou code comptable permettant d'attester la mise en place d'une comptabilité séparée pour l'opération** (suivi des dépenses, recettes, cofinancements, etc...)
33. Attestation bancaire en cas de recours à l'**emprunt**
34. Le cas échéant, état estimatif des recettes nettes générées par l'opération
35. Si application du Règlement de minimis : liste des aides publiques reçues au cours des trois derniers exercices fiscaux dûment complétée, datée et signée



#### Autorité de gestion

#### Région Auvergne-Rhône-Alpes

Site de Lyon – Tél. : 04 26 73 40 00

Site de Clermont-Ferrand – Tél. : 04 73 31 85 85

[www.europe-en-auvergnerhonealpes.eu](http://www.europe-en-auvergnerhonealpes.eu)



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes